



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation
20/06/2025

Date d'affichage
20/06/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, Mme MOUSSU-RIZAN Renée donne pouvoir à M. DE VICARI Olivier

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_033

Objet : NOUVEAUX TARIFS BOUTIQUE DE LA MAISON CARREE PRODUITS DERIVES DE L'EXPOSITION JEAN BARTHET, PRINCE DES CHAPEAUX

Il est rappelé que la Maison carrée dispose d'une boutique permettant notamment de commercialiser des produits dérivés des expositions, par le biais d'une régie dédiée.

Dans le cadre de l'exposition « Jean BARTHET, prince des chapeaux », des produits dérivés pourraient être vendus à la boutique de la Maison carrée.

Les produits dérivés concernés et les tarifs correspondants proposés sont les suivants :

	Prix de vente
Affiche de l'exposition « Jean Barthet, prince des chapeaux »	6 €
Mignonette de parfum « Bibi, par Jean Barthet »	9 €

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 17 juin 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

INTEGRE à la liste des tarifs 2025 de la Maison carrée les produits et tarifs proposés précédemment.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA